

HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTIONS	
De 0 à 100 000 €	<i>7 % du montant de la vente TTC avec un minimum de 5000 € TTC</i>
De 100 001 € à 300 000 €	<i>6 % du montant de la vente TTC</i>
De 300 001 € à 800 000 €	<i>5 % du montant de la vente TTC</i>
Au-delà de 800 001 €	<i>4 % du montant de la vente TTC</i>
Opérations marchands de biens	<i>5% du montant de la vente TTC</i>
LOCATIONS Loi Alur – décret 2014-890	
Part Locataire :	<i>Visites – constitution du dossier Organisation des visites 3 €/m² pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée 10 €/m² pour la rédaction du bail</i>
Part Propriétaire :	<i>Idem + part variable pour mise en place de la location</i>
ESTIMATIONS	<i>350.00 € TTC offert par l'agence dans le cadre d'une rentrée de mandat</i>
<i>Le code de déontologie est disponible dans notre agence</i>	

OZENNE IMMOBILIER – 8 Rue Ozenne – 31000 TOULOUSE - RCS : 517 999 025

Caisse de garantie – Galian Paris - Carte professionnelle : CPI Hte Garonne 3101 2018 000 038 678